



Suite a demande de mutation,changement d'avis nouvel employeur

Par **cesar**, le **26/11/2009** à **15:55**

Bonjour,
titulaire sur mon poste au conseil general,et apres un rendez vous avec un maire,celui ci me propose un poste dans sa commune,verbalement.ma demande de mutation faite et enregistrée au c.g,le maire change d'avis et me fourni un courrier attestant que le poste n'est plus vacant.puis-je l'attaquer devant un tribunal administratif.merci d'avance pour vos reponses.